Mode d'emploi détaillé du vote électronique

1. Préparation

Fermez toutes les fenêtres de votre navigateur Internet et munissez-vous de votre carte de légitimation comportant vos données personnelles.

Ces informations sont importantes pour le vote électronique:

Recto

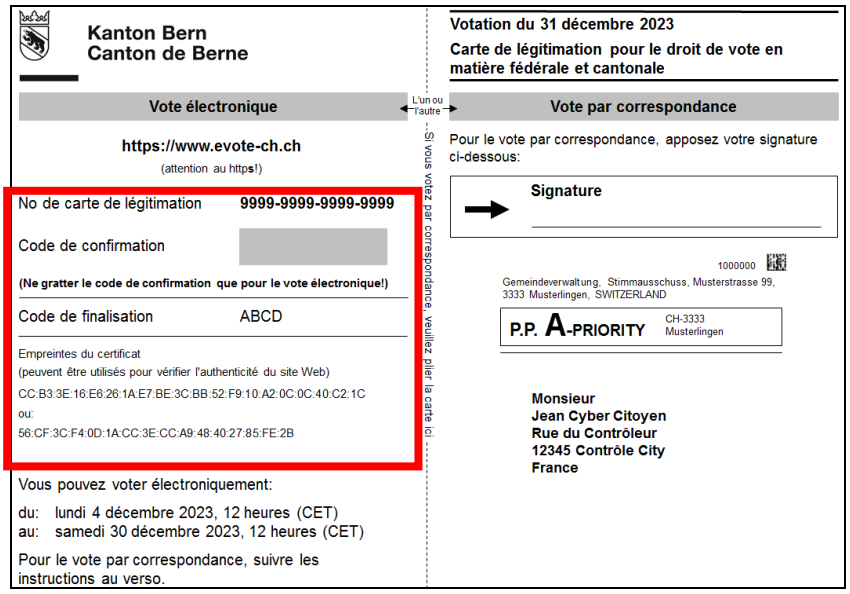

Kanton Bern
Canton de Berne

Votation du 31 décembre 2023

Carte de légitimation pour le droit de vote en matière fédérale et cantonale

Vote électronique

L'un ou l'autre

Vote par correspondance

https://www.evote-ch.ch
(attention au https!)

Si vous votez par correspondance, veuillez plier la carte ici

No de carte de légitimation 9999-9999-9999-9999

Code de confirmation

(Ne gratter le code de confirmation que pour le vote électronique!)

Code de finalisation ABCD

Empreintes du certificat
(peuvent être utilisés pour vérifier l'authenticité du site Web)
CC:B3:3E:16:E6:26:1A:E7:BE:3C:BB:52:F9:10:A2:0C:0C:40:C2:1C
ou:
56:CF:3C:F4:0D:1A:CC:3E:CC:A9:48:40:27:85:FE:2B

Vous pouvez voter électroniquement:
du: lundi 4 décembre 2023, 12 heures (CET)
au: samedi 30 décembre 2023, 12 heures (CET)

Pour le vote par correspondance, suivre les instructions au verso.

Pour le vote par correspondance, apposez votre signature ci-dessous:

Signature

1000000

Gemeindeverwaltung, Stimmausschuss, Musterstrasse 99, 3333 Musterlingen, SWITZERLAND

P.P. A-PRIORITY CH-3333 Musterlingen

Monsieur
Jean Cyber Citoyen
Rue du Contrôleur
12345 Contrôle City
France

Verso

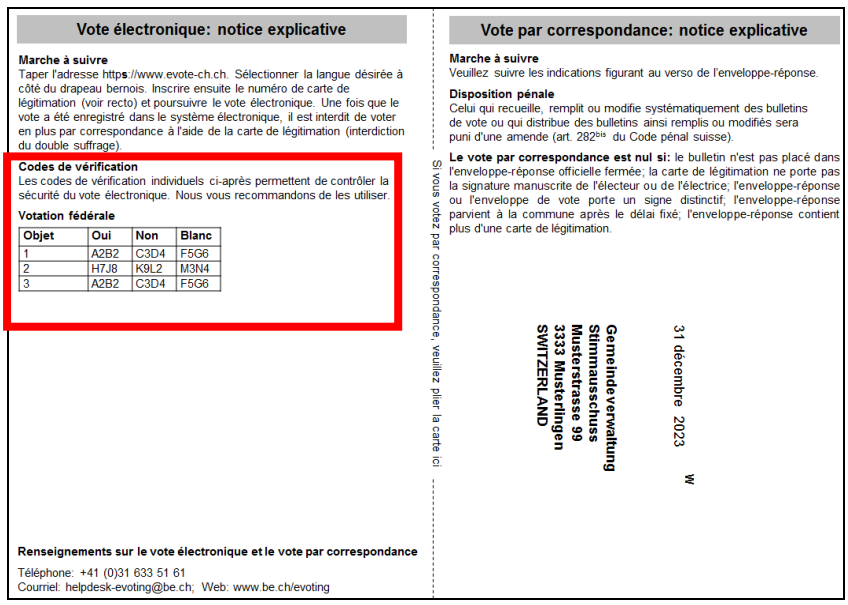

Vote électronique: notice explicative

Marche à suivre
Taper l'adresse https://www.evote-ch.ch. Sélectionner la langue désirée à côté du drapeau bernois. Inscrire ensuite le numéro de carte de légitimation (voir recto) et poursuivre le vote électronique. Une fois que le vote a été enregistré dans le système électronique, il est interdit de voter en plus par correspondance à l'aide de la carte de légitimation (interdiction du double suffrage).

Codes de vérification
Les codes de vérification individuels ci-après permettent de contrôler la sécurité du vote électronique. Nous vous recommandons de les utiliser.

Votation fédérale

Objet	Oui	Non	Blanc
1	A2B2	C3D4	F5G6
2	H7J8	K9L2	M3N4
3	A2B2	C3D4	F5G6

Renseignements sur le vote électronique et le vote par correspondance
Téléphone: +41 (0)31 633 51 61
Courriel: helpdesk-evoting@be.ch; Web: www.be.ch/evoting

Vote par correspondance: notice explicative

Marche à suivre
Veuillez suivre les indications figurant au verso de l'enveloppe-réponse.

Disposition pénale
Celui qui recueille, remplit ou modifie systématiquement des bulletins de vote ou qui distribue des bulletins ainsi remplis ou modifiés sera puni d'une amende (art. 282bis du Code pénal suisse).

Le vote par correspondance est nul si: le bulletin n'est pas placé dans l'enveloppe-réponse officielle fermée; la carte de légitimation ne porte pas la signature manuscrite de l'électeur ou de l'électrice; l'enveloppe-réponse ou l'enveloppe de vote porte un signe distinctif; l'enveloppe-réponse parvient à la commune après le délai fixé; l'enveloppe-réponse contient plus d'une carte de légitimation.

Si vous votez par correspondance, veuillez plier la carte ici

Gemeindeverwaltung
Stimmausschuss
Musterstrasse 99
3333 Musterlingen
SWITZERLAND

31 décembre 2023

2. Adresse Internet

Pour des raisons de sécurité, l'adresse doit être tapée à la main[1].

Tapez maintenant l'adresse Internet indiquée ci-dessous et choisissez votre langue :

https://www.evote-ch.ch

(Attention de ne pas oublier pas le « s » à la fin de « https » !)

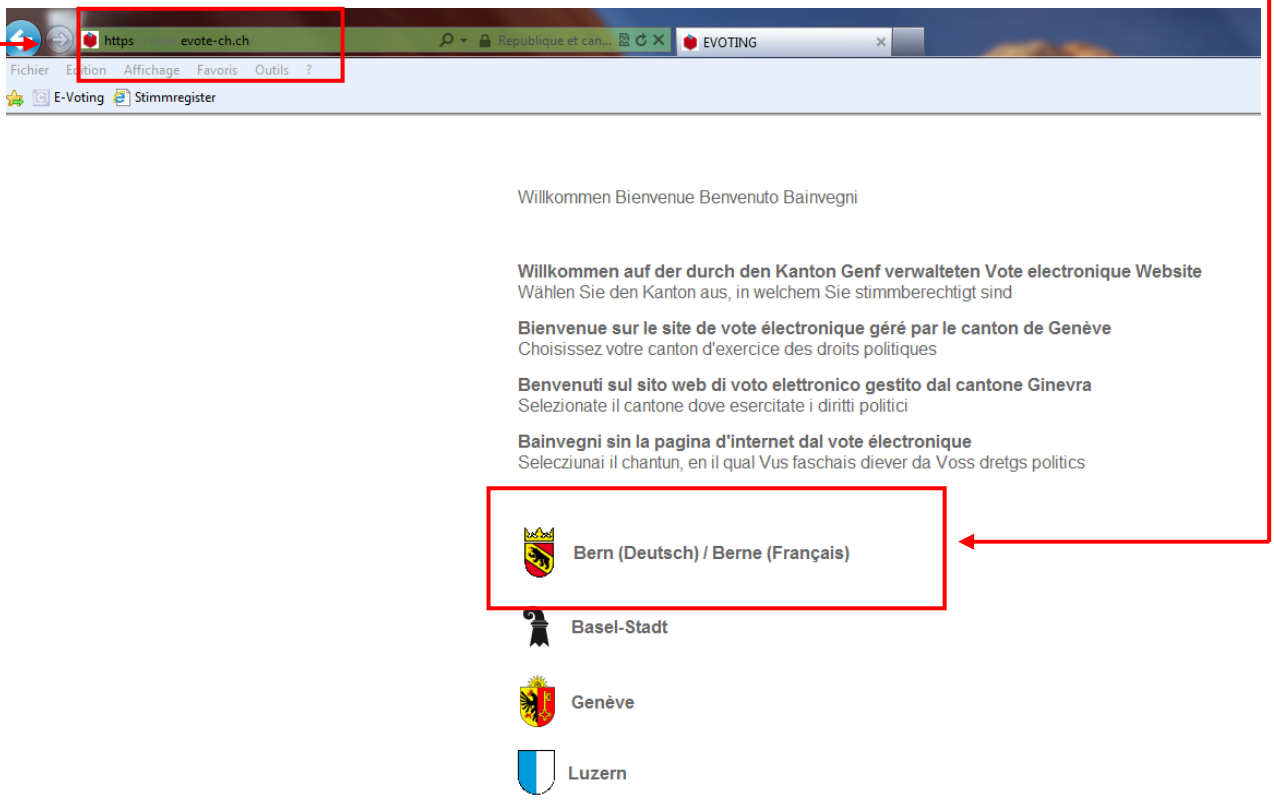
https evote-ch.ch
EVOTING
Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?
E-Voting Stimmregister
Willkommen Bienvenue Benvenuto Bainvegni
Willkommen auf der durch den Kanton Genf verwalteten Vote electronique Website
Wählen Sie den Kanton aus, in welchem Sie stimmberechtigt sind
Bienvenue sur le site de vote électronique géré par le canton de Genève
Choisissez votre canton d'exercice des droits politiques
Benvenuti sul sito web di voto elettronico gestito dal cantone Ginevra
Selezionate il cantone dove esercitate i diritti politici
Bainvegni sin la pagina d'internet dal vote électronique
Selecziunai il chantun, en il qual Vus faschais diever da Voss dretgs politics
Bern (Deutsch) / Berne (Français)
Basel-Stadt
Genève
Luzern

3. Connexion sécurisée

Assurez-vous que la connexion est sécurisée. La plupart des navigateurs symbolise les connexions sécurisées au moyen d'un cadenas comme celui-ci . Cliquez sur ce symbole pour vérifier le certificat du site : l'empreinte numérique indiquée sur le certificat doit correspondre à l'une des deux empreintes de certificat figurant sur votre carte de légitimation.

[1] Si vous avez connaissance de sites Internet fournissant un lien vers le site de vote électronique du canton de Berne, veuillez nous en aviser (tél. +41 (0)31 633 51 61; e-mail: helpdesk-evoting@be.ch).

Si aucun symbole de connexion sécurisée n'apparaît dans votre navigateur ou si les empreintes ne correspondent pas, interrompez la connexion et contactez notre helpdesk (tél. +41 (0)31 633 51 61; e-mail: helpdesk-evoting@be.ch).

4. Indication du numéro de votre carte personnelle de légitimation

Tapez le numéro de votre carte personnelle de légitimation, puis cliquez sur « continuer ». Ce numéro figure au recto de votre carte.

Canton de Berne
Deutsch
Italiano
Rumantsch
Contact par E-Mail
Questions fréquentes
Vote électronique dans le canton de Berne
Identification
Rappel légal
Bulletin de vote
Récapitulatif
Codes de vérification
Finalisation du vote
Identification
Pendant la procédure de vote, veuillez ne pas utiliser les boutons de navigation de votre navigateur au risque de perdre votre session.
Insérez votre n° de carte de vote:
Berne hébergé par le canton de Genève.
Pour plus d'information concernant la vérification du certificat du site de Vote Electronique, veuillez cliquer ici.
Continuer
Contact
Chancellerie d'Etat
Office des ressources et des droits politiques
Helpdesk E-Voting
Postgasse 68
3000 Bern 8
Tél +41 (0)31 633 51 61
Fax +41 (0)31 633 75 05
helpdesk-evoting@be.ch
Horaires d'ouverture du service d'assistance
Lundi - Vendredi
08h30 - 11h45
13h30 - 16h30
Les horaires d'ouverture sont indiqués à l'heure Suisse.

5. Sanctions pénales

Après avoir confirmé que vous avez bien pris connaissance des sanctions pénales encourues en cas d'infraction, le bulletin de vote apparaît à l'écran.

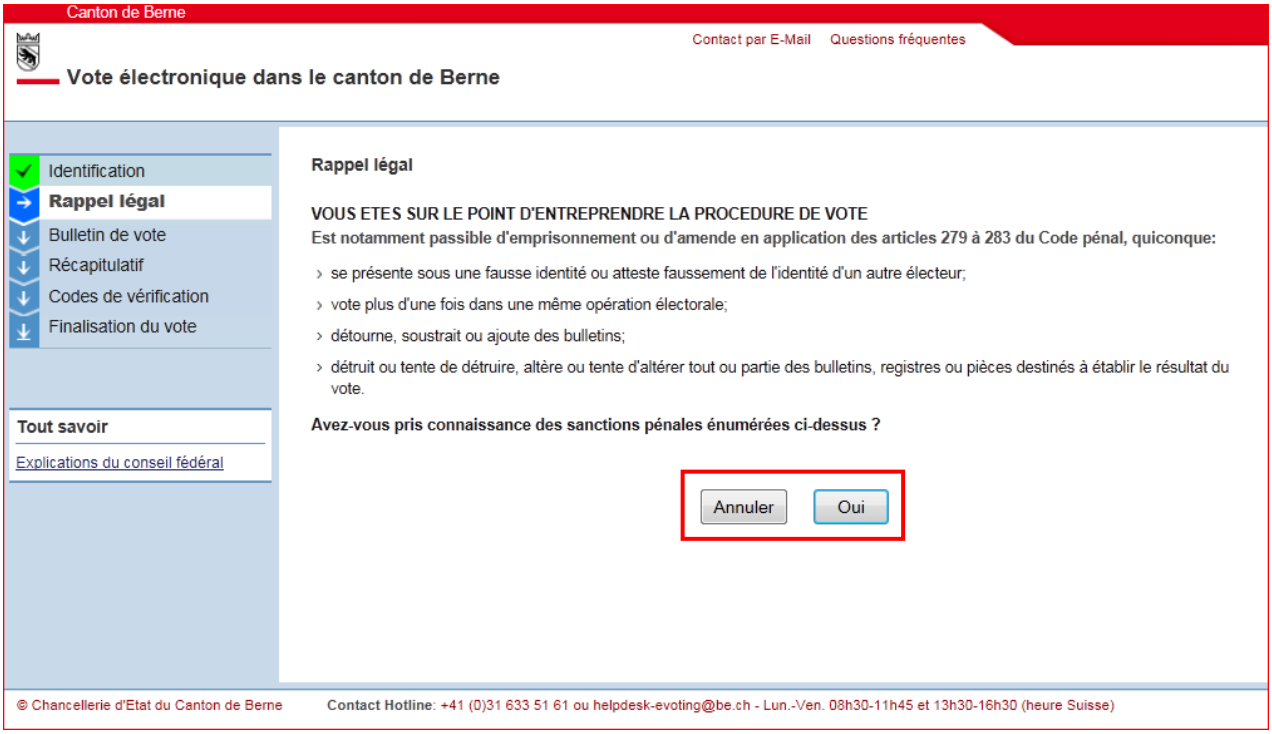
Canton de Berne
Contact par E-Mail
Questions fréquentes
Vote électronique dans le canton de Berne
Identification
Rappel légal
Bulletin de vote
Récapitulatif
Codes de vérification
Finalisation du vote
Tout savoir
Explications du conseil fédéral
Rappel légal
VOUS ETES SUR LE POINT D'ENTREPRENDRE LA PROCEDURE DE VOTE
Est notamment passible d'emprisonnement ou d'amende en application des articles 279 à 283 du Code pénal, quiconque:
› se présente sous une fausse identité ou atteste faussement de l'identité d'un autre électeur;
› vote plus d'une fois dans une même opération électorale;
› détourne, soustrait ou ajoute des bulletins;
› détruit ou tente de détruire, altère ou tente d'altérer tout ou partie des bulletins, registres ou pièces destinés à établir le résultat du vote.
Avez-vous pris connaissance des sanctions pénales énumérées ci-dessus ?
Annuler
Oui
© Chancellerie d'Etat du Canton de Berne
Contact Hotline: +41 (0)31 633 51 61 ou helpdesk-evoting@be.ch - Lun.-Ven. 08h30-11h45 et 13h30-16h30 (heure Suisse)

6. Compléter le bulletin de vote

Répondez à chacune des questions posées sur le bulletin de vote en cochant la case de votre choix. Si vous ne cochez aucune case, la question concernée restera sans réponse sur votre bulletin de vote. Reportez-vous également à la brochure explicative.

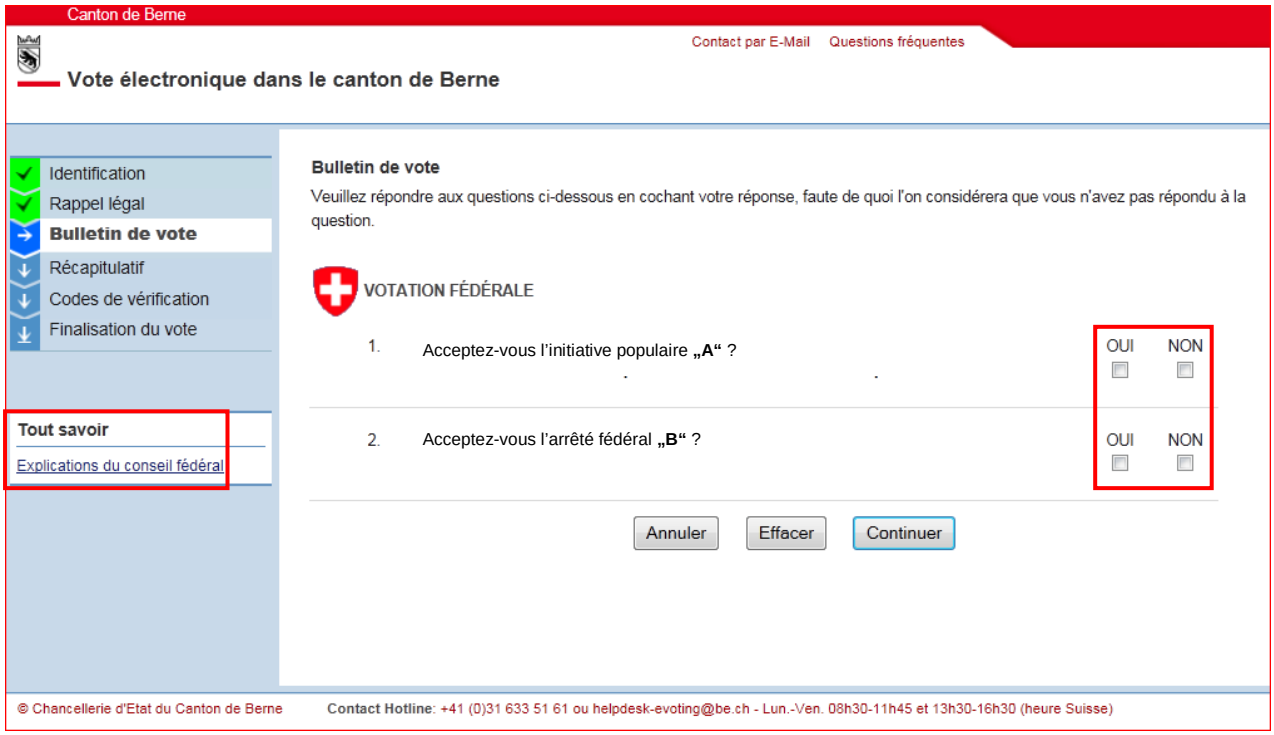
Canton de Berne
Contact par E-Mail
Questions fréquentes
Vote électronique dans le canton de Berne
Identification
Rappel légal
Bulletin de vote
Récapitulatif
Codes de vérification
Finalisation du vote
Tout savoir
Explications du conseil fédéral
Bulletin de vote
Veuillez répondre aux questions ci-dessous en cochant votre réponse, faute de quoi l'on considérera que vous n'avez pas répondu à la question.
VOTATION FÉDÉRALE
1. Acceptez-vous l'initiative populaire „A“ ?
OUI
NON
2. Acceptez-vous l'arrêté fédéral „B“ ?
OUI
NON
Annuler
Effacer
Continuer
© Chancellerie d'Etat du Canton de Berne
Contact Hotline: +41 (0)31 633 51 61 ou helpdesk-evoting@be.ch - Lun.-Ven. 08h30-11h45 et 13h30-16h30 (heure Suisse)

7. Contrôle du bulletin de vote

Vous avez maintenant l'occasion de contrôler vos réponses. Vous pouvez corriger votre vote en cliquant sur « Modifier le bulletin ». En cliquant sur « Abandonner », vous quittez la session. Il faut alors se reconnecter. Si les réponses affichées vous conviennent, vous pouvez les confirmer en indiquant votre date de naissance et en cochant la case située en bas de l'écran.

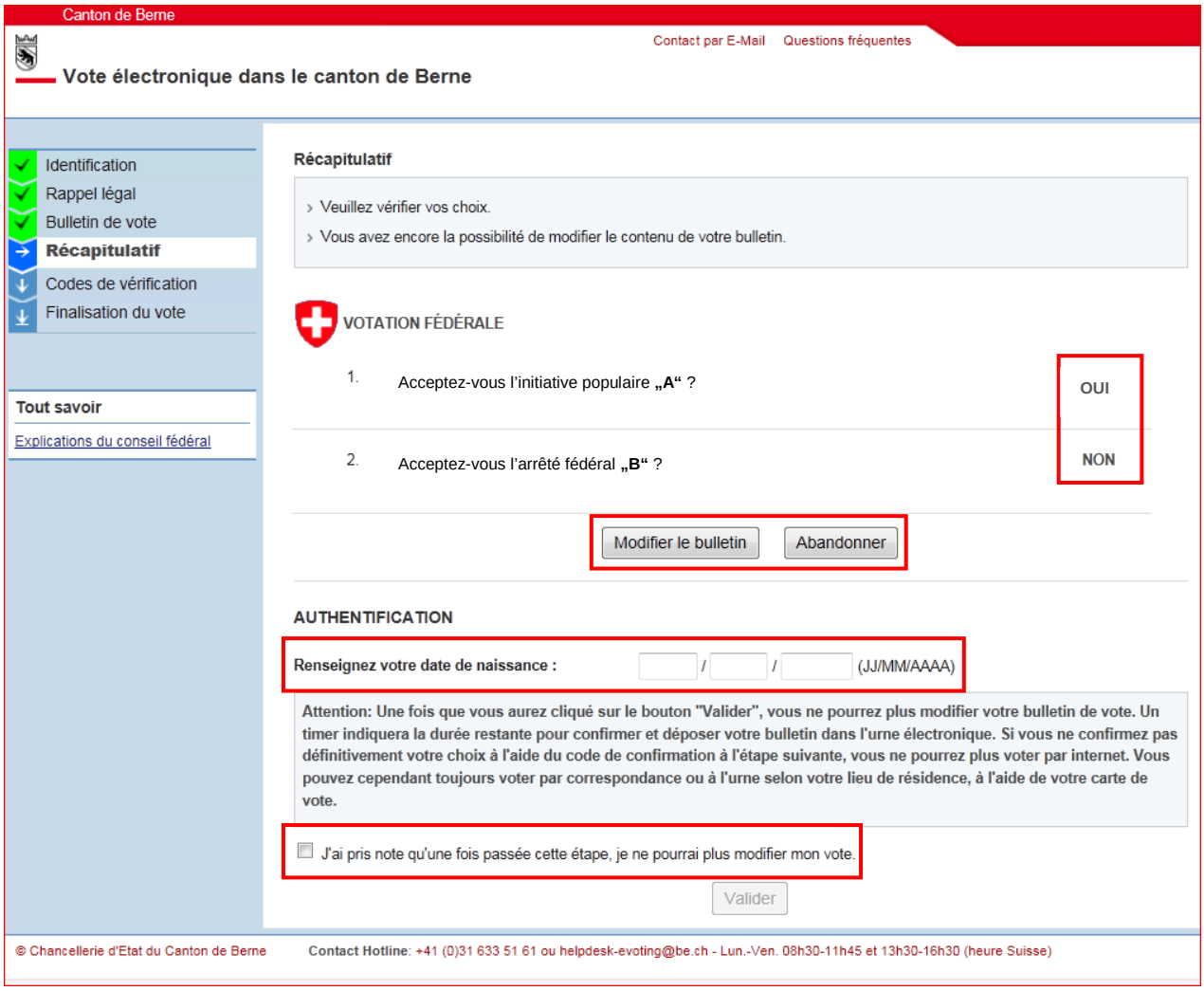
Canton de Berne
Contact par E-Mail
Questions fréquentes
Vote électronique dans le canton de Berne
Identification
Rappel légal
Bulletin de vote
Récapitulatif
Codes de vérification
Finalisation du vote
Tout savoir
Explications du conseil fédéral
Récapitulatif
Veuillez vérifier vos choix.
Vous avez encore la possibilité de modifier le contenu de votre bulletin.
VOTATION FÉDÉRALE
1. Acceptez-vous l'initiative populaire „A“ ?
OUI
2. Acceptez-vous l'arrêté fédéral „B“ ?
NON
Modifier le bulletin
Abandonner
AUTHENTIFICATION
Renseignez votre date de naissance : / / (JJ/MM/AAAA)
Attention: Une fois que vous aurez cliqué sur le bouton "Valider", vous ne pourrez plus modifier votre bulletin de vote. Un timer indiquera la durée restante pour confirmer et déposer votre bulletin dans l'urne électronique. Si vous ne confirmez pas définitivement votre choix à l'aide du code de confirmation à l'étape suivante, vous ne pourrez plus voter par internet. Vous pouvez cependant toujours voter par correspondance ou à l'urne selon votre lieu de résidence, à l'aide de votre carte de vote.
J'ai pris note qu'une fois passée cette étape, je ne pourrai plus modifier mon vote.
Valider
© Chancellerie d'Etat du Canton de Berne
Contact Hotline: +41 (0)31 633 51 61 ou helpdesk-evoting@be.ch - Lun.-Ven. 08h30-11h45 et 13h30-16h30 (heure Suisse)

8. Contrôle des codes de vérification affichés

A partir du moment où les données de votre bulletin de vote sont définitives, les codes de vérification individuels s'affichent à côté de vos réponses. Les codes de vérification à l'écran doivent correspondre avec ceux figurant au dos de votre carte de légitimation. Si c'est le cas, tapez le code de confirmation.

Si les codes de vérification ne correspondent pas, gardez la fenêtre ouverte et contactez immédiatement notre service d'assistance.

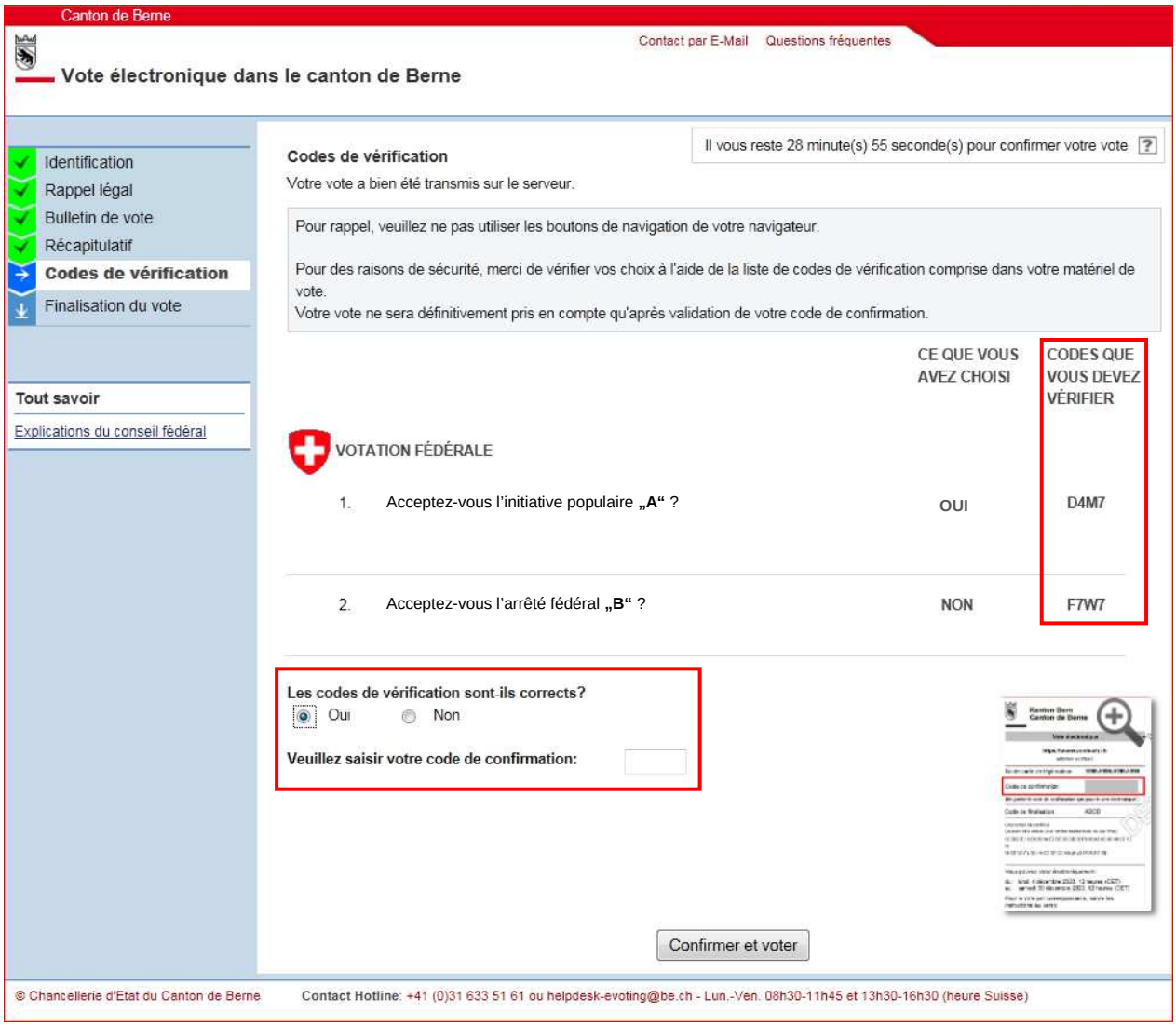
Canton de Berne
Contact par E-Mail
Questions fréquentes
Vote électronique dans le canton de Berne
Identification
Rappel légal
Bulletin de vote
Récapitulatif
Codes de vérification
Finalisation du vote
Tout savoir
Explications du conseil fédéral
Codes de vérification
Il vous reste 28 minute(s) 55 seconde(s) pour confirmer votre vote
Votre vote a bien été transmis sur le serveur.
Pour rappel, veuillez ne pas utiliser les boutons de navigation de votre navigateur.
Pour des raisons de sécurité, merci de vérifier vos choix à l'aide de la liste de codes de vérification comprise dans votre matériel de vote.
Votre vote ne sera définitivement pris en compte qu'après validation de votre code de confirmation.
CE QUE VOUS AVEZ CHOISI
CODES QUE VOUS DEVEZ VÉRIFIER
VOTATION FÉDÉRALE
1. Acceptez-vous l'initiative populaire „A“ ?
OUI
D4M7
2. Acceptez-vous l'arrêté fédéral „B“ ?
NON
F7W7
Les codes de vérification sont-ils corrects?
Oui
Non
Veuillez saisir votre code de confirmation:
Confirmer et voter
© Chancellerie d'Etat du Canton de Berne
Contact Hotline: +41 (0)31 633 51 61 ou helpdesk-evoting@be.ch - Lun.-Ven. 08h30-11h45 et 13h30-16h30 (heure Suisse)

9. Conclusion du vote

Une fois que vous avez voté, la date et l'heure de l'enregistrement de votre vote s'affichent à l'écran. Votre vote est également confirmé par le code de finalisation, qui doit correspondre à celui figurant au recto de votre carte de légitimation. Si les codes de finalisation ne correspondent pas, gardez la fenêtre ouverte et contactez immédiatement notre service d'assistance.

Canton de Berne
Contact par E-Mail
Questions fréquentes
Vote électronique dans le canton de Berne
Identification
Rappel légal
Bulletin de vote
Récapitulatif
Codes de vérification
Finalisation du vote
Finalisation du vote
Vous avez bien tranmis votre vote le 19 janvier 2015 à 14:55, ce qui est confirmé par le code de finalisation ci-dessous:
G4N2
Si le code de finalisation ci-dessus ne correspond pas à celui imprimé sur votre carte de vote, veuillez contacter la hotline et appuyer sur "Quitter".
Nous vous remercions d'avoir utilisé ce moyen de vote, et espérons que celui-ci vous a donné satisfaction.
Quitter
© Chancellerie d'Etat du Canton de Berne
Contact Hotline: +41 (0)31 633 51 61 ou helpdesk-evoting@be.ch - Lun.-Ven. 08h30-11h45 et 13h30-16h30 (heure Suisse)

10. Helpdesk

Vous trouverez une « foire aux questions » et le signalement d'éventuels problèmes techniques sur www.be.ch/vote-electronique.

Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question sur ce site, vous pouvez contacter notre helpdesk au +41 (0)31 633 51 61 ; e-mail : helpdesk-evoting@be.ch. Il est ouvert du lundi au vendredi, de 08h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 (heure suisse, CET), et de 8h00 à 16h00 (heure suisse, CET) le samedi de votation.

11. Informations complémentaires

Les résultats des votations, entre autres informations, sont publiés en ligne sur www.sta.be.ch.

12. Changement d’adresse

Veillez à signaler tout changement d’adresse à votre représentation suisse suffisamment longtemps avant le prochain scrutin.

13. Rectification d’adresse et réinscription au registre électoral

Pour faire rectifier votre adresse ou vous réinscrire au registre électoral, adressez-vous à votre commune de vote.

14. Démonstration du vote électronique

Le site www.be.ch/vote-electronique vous propose d’expérimenter le vote électronique en mode démonstration.